

Les Biocoop Grain de sel et Les Dunes changent d'échelle avec la Scop

Créés en 2013 et 2019, les magasins Biocoop Grain de sel, à St-Hilaire-de-Riez, et Les Dunes, à Brem-sur-Mer, ont été transmis en septembre dernier par leurs fondateurs à l'ensemble de leurs salarié-e-s, sous la forme coopérative. Poursuivant son maillage territorial, la Scop ne s'arrête pas là : l'ouverture d'un 3^e magasin, à St-Jean-de-Monts, est prévue au printemps.



Une partie de l'équipe de la Scop, qui compte 17 salarié-e-s

Une transmission anticipée

Jean-Louis Lefebvre et Martine Penot, les fondateurs des magasins Biocoop Grain de sel à St-Hilaire-de-Riez, et Les Dunes à Brem-sur-Mer, n'en sont pas à leur premier essai. En 2015 déjà, ils avaient cédé à leurs salarié-e-s le tout premier magasin Biocoop qu'ils avaient créé à Challans, Biocoop Maraîchine. Cinq ans plus tard, ils passent de nouveau le flambeau. « *C'est une vision saine et atypique de la création d'entreprise* », confirme Claire Gilbert, la nouvelle co-gérante de la Scop. « *Jean-Louis et Martine ont créé chaque Biocoop avec l'idée de les transmettre à leurs salarié-e-s, quand l'entreprise est saine et solide, pour rendre les équipes autonomes.* » Ainsi a-t-elle intégré le magasin dès 2016, motivée par l'idée d'en devenir ensuite sociétaire. De même que Gaël Besseau, client historique de la Biocoop, a été recruté en 2018, en prévision de la transmission du magasin de St-Hilaire. Les fondateurs restent associés de la nouvelle Scop composée de 15 sociétaires à parts égales pendant encore 18 mois, en soutien discret mais rassurant. « *La transmission a été particulièrement bien préparée en interne* », poursuit Claire Gilbert, « *avec la mise en place anticipée de la future gouvernance opérationnelle, mais aussi la participation des équipes à des formations proposées par l'Union régionale des Scop de l'Ouest, pour mesurer collectivement les enjeux et les périmètres du sociétariat, ou encore, en tant que gérants, pour nous accompagner dans la gouvernance et le pilotage.* »

Un fort développement

Ce projet de transmission en Scop s'inscrit dans un contexte de fort développement. « *La crise sanitaire a un effet très positif sur notre activité* », explique Gaël Besseau, « *probablement lié à nos choix d'approvisionnements locaux et éthiques.* » Plus globalement, le marché du bio et du local est en croissance ces dernières années. Ainsi l'entreprise, avec l'agrandissement du magasin de St-Hilaire en 2017 et la création du magasin de Brem-sur-mer en 2019, a vu son chiffre d'affaires multiplié par 3,5 en 5 ans. Forte de ce contexte favorable, la Scop prépare l'ouverture d'un 3^e magasin, au printemps, à St-Jean-de-Monts. « *Même si les voyants sont au vert, mener de front la transmission et l'ouverture d'un 3^e magasin est une prise de risques, et l'année 2021 va être particulièrement dense !* » Pour financer l'ensemble de ce projet ambitieux, la Scop a pu compter sur la mobilisation du mouvement coopératif et de ses partenaires : « *Sur le volet financier, le soutien de l'Union régionale des Scop a été considérable. Elle a accompagné notre changement d'échelle en allant chercher la Région, via le dispositif Capital Scop, mais aussi France Active, La Nef, et le Crédit Coopératif, pour les prêts bancaires. Au total, on est sur une opération à 1,5 M€, ce n'est pas négligeable !* » détaille Claire Gilbert, pour qui il était important que la Scop achète le bâtiment du futur magasin de St-Jean-de-Monts, « *pour sortir d'une économie de la rente* ».

Des projets engagés pour 2021

L'année 2021 promet en effet d'être chargée pour la Scop. Tout d'abord, avec le recrutement de 4 personnes pour former la nouvelle équipe à St-Jean-de-Monts, qu'il faudra progressivement faire monter au sociétariat, l'objectif étant à terme d'avoir 100 % de salarié-e-s associé-e-s. « *Nous recrutons des militants que l'on forme ensuite aux métiers* », précisent les co-gérants « *Il nous faut veiller à animer la vie*

coopérative afin que chacun trouve sa place dans le collectif ». En parallèle, nous participons à la structuration d'une filière viande, dans laquelle les deux magasins sont fortement engagés. « Notre offre en boucherie est 100 % locale. Dans un souci de cohérence, nous participons, en co-pilotage avec la LPO, à la sauvegarde d'une race bovine rustique, la maraîchine, mais aussi à la création d'une Scic (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) qui œuvrera à améliorer les conditions d'abattage, directement à la ferme » explique Gaël Besseau. Un engagement militant en cohérence avec la démarche globale menée par la Scop, qui réduit par exemple ses marges au plus bas sur les produits locaux et le vrac : « Le but n'est pas de s'enrichir, mais d'être cohérent avec tous les maillons de la chaîne. En fait, on peut dire que l'on fait de la politique tout le temps, à travers les choix que nous portons sur l'ensemble de nos produits », conclut Gaël Besseau.

Zoom sur le dispositif régional Capital Scop

Le dispositif Capital Scop mis en place par la Région Pays de la Loire vise à encourager la concrétisation des projets de développement d'entreprises coopératives. Il revêt la forme d'une subvention de 1 000 à 5 000 € par salarié-e-associé-e, à hauteur de son apport en capital et dans la limite de 5 000 € par bénéficiaire. La subvention est bloquée dans les réserves impartageables sur le compte de l'entreprise. Les 15 associé-e-s du Biocoop Grain de sel ont ainsi pu chacun-e bénéficier du Capital Scop à hauteur de 5 000 €.

Contacts

Presse : Isabelle Jacquet, Chargée de communication - ijacquet@scop.org - 04 78 53 08 06

Union régionale de l'Ouest : Frédéric Pochelu, délégué territorial Vendée – fpochelu@scop.coop

